

Université du Québec à Montréal
Département de science politique
Session Hiver 2012

POL 4470-40 Introduction à l'économie politique des relations internationales
--

Professeur : Christian Deblock
Bureau : A-1560
Courriel : deblock.christian@uqam.ca
Disponibilités : Mercredi après-midi

Assistant : David Dagenais
Bureau : A-1570
Courriel :
Disponibilités :

Professeure : Michèle Rioux
Bureau : A-1560
Courriel : rioux.michele@uqam.ca
Disponibilités : Mercredi après-midi

« Mais l'homme ne se borne pas à voir ; il pense et veut connaître la signification des phénomènes dont *l'observation* lui a révélé l'existence. Pour cela il raisonne, compare les faits, les interroge, et, par les réponses qu'il en tire, les contrôle les uns par les autres. C'est ce genre de contrôle, au moyen du raisonnement et des faits, qui constitue, à proprement parler, *l'expérience* ; et c'est le seul procédé que nous ayons pour nous instruire sur la nature des choses qui sont en dehors de nous (...)

« Dans le sens philosophique, l'observation *montre*, et l'expérience *instruit*. [...] Il y aura donc deux choses à considérer dans la méthode expérimentale : 1° l'art d'obtenir des faits exacts au moyen d'une investigation rigoureuse ; 2° l'art de les mettre en œuvre au moyen d'un raisonnement expérimental afin d'en faire ressortir la connaissance de la loi des phénomènes. » (Claude Bernard, *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*).

« Vous venez de formuler une hypothèse. En pareil cas, on court toujours le risque de déformer les faits pour les rendre conformes à la théorie, au lieu d'adapter la théorie aux faits. » (Arturo Perez-Reverte, *Le tableau du Maître flamand*, Paris, J. C. Lattès, p. 121).

Descriptif du cours

L'objet du cours est de fournir les notions de base essentielles à l'étude du réseau mondial de relations commerciales, financières, monétaires et autres qui constituent le domaine privilégié de l'économie internationale : analyse de la structure économique à l'échelle mondiale sous l'angle de la spécialisation, de l'accumulation, de la division du travail, de la reproduction du mode de production dominant, de l'inégalité de développement comme éléments explicatifs des fondements de la puissance et de l'hégémonie dans le système mondial.

Objectifs du cours

- Introduction aux débats entourant la définition du champ des relations économiques internationales.
 - Analyse des tendances et évolutions de l'économie mondiale et des relations économiques internationales de la période mercantiliste à nos jours.
 - Présentation des théories et méthodes d'analyse en économie politique des relations internationales.
 - Introduction à la recherche et à l'analyse en économie politique internationale.
-

Plan du cours

Partie 1 : L'économie politique des relations internationales : Définitions et questions de méthode.

- 1.1 Définition de l'économie politique des relations internationales
- 1.2 Les grandes démarches théoriques
- 1.2 Le découpage historique : les trois temps
- 1.4 Les sources documentaires et statistiques

Partie 2 : La naissance des nations et le découpage du monde

- 2.1 La vision nouvelle de la richesse et de la politique économique
- 2.2 Les "mercantilismes" comme doctrine et comme politique
- 2.3 Le commerce pendant la période mercantiliste
- 2.4 La richesse et la puissance : les grands thèmes

C-1 Concepts

- La balance des paiements
- le bilan des investissements internationaux
- Le commerce intra-firme

Partie 3 : Économie internationale et libre-échange à l'époque classique

I. Les faits et les tendances

- 3.1 Les trois révolutions économiques : industrie - commerce - finance
- 3.2 L'Angleterre centre du monde
- 3.3 Libre-échange et protectionnisme
- 3.4 La monnaie et l'étalon-or

C-2 Concepts

- Les taux de change
- Les parités des pouvoirs d'achat (PPA)

II. Les cadres théoriques

- 4.1 L'école classique et l'harmonie des intérêts
 - La critique du système mercantile
 - La théorie de l'échange international : Smith et Ricardo
 - La théorie de la balance des paiements : Hume et Ricardo
 - La synthèse : Mill et Marshall
- 4.2 La critique de l'école classique
 - La critique des faits : Sismondi
 - La critique sociale : Marx
 - La critique nationale : List et Carey
 - La critique du développement : l'école historique allemande
- 4.3 Les nouveaux développements théoriques
 - La théorie du commerce international : Ohlin et Meade

- La théorie de l'impérialisme : Hilferding et Rosa Luxembourg
- Les approches institutionnalistes
- La théorie de l'évolution économique : Schumpeter
- La nouvelle économie internationale

III. Les ruptures

- 5.1 Les relations économiques internationales dans l'entre-deux-guerres
- 5.2 La crise des années trente : deux approches
 - La désintégration de l'économie mondiale : Röpke
 - La désintégration de l'économie domestique : Keynes

Partie 4. La reconstruction de l'économie mondiale et l'ordre multilatéral

I. La reconstruction du monde : le moment américain

- 6.1 Les États-Unis et la reconstruction de l'économie mondiale
- 6-2 Les institutions économiques internationales et l'encadrement des relations économiques internationales
- 6-4 La division cardinale du monde : les thèses de Prebisch

II. Mondialisation, intégration et interdépendance économiques

- 7-0 Les notions d'interdépendance et d'intégration
- 7.1 Le FMI et les marchés financiers internationaux
 - Le système monétaire international
 - Les marchés des changes
 - Les mouvements de capitaux
 - Les déséquilibres macro-économiques et les marchés financiers
- 7.2 L'OMC et le commerce mondial
 - Du GATT à l'OMC
 - Orientations géographiques et composition du commerce
 - Les négociations commerciales
- 7.3 Régionalisme et intégration régionale

C-3 Concepts

- Compétitivité et compétitivité des nations

III. La coopération économique multilatérale : les débats théoriques

Partie 5. De l'économie internationale à l'économie globale

I. La firme transnationale, vecteur de la globalisation

- 9-0 La multinationalisation des firmes : la remise en question des théories
- 9-2 Les théories de la firme multinationale
- 9-3 Intégration « en profondeur » et intégration « en surface »
- C-4 Concepts**

- Les indicateurs de transnationalisation

II. La globalisation

- 10-1 Débats autour d'un concept nouveau
- 10-2 Globalisation et développement
- 10-3 Globalisation et concurrence
- 10-4 Les nouveaux cadres normatifs : le cas de l'AMI
- C-5 Concepts**
 - Les indicateurs synthétiques de la globalisation

Partie 6. Conclusion : fractures et mutations contemporaines

Notes :

- **Un recueil de textes accompagne le cours.**
- **Les étudiantes et étudiants trouveront également une bibliographie plus complète sur le site du département**

Information :

«Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Une personne spécialisée reçoit les étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles les jeudis de 16h à 19h.»

Évaluation

I. Recension d'ouvrage (20 points) : jeudi 2 février 2012, 14 heures

II. Travaux pratiques à domicile (40 points) : jeudi 5 avril 2012, 14 heures.

**III. Examen intra (20 points) : remise le 8 mars 14 heures (g. 40)
et examen final (20 points) : 19 avril 2012 (en classe)**

Notes : L'examen final a lieu en salle de cours, aucun ordinateur, téléphone et autre appareil électronique

Les travaux sont à remettre au début du cours.

Retards. Journée de remise du travail : - 10 % ; lendemain (vendredi) avant 5 h. : - 25 %

Aucun travail n'est accepté après 5 heures.

Détail des évaluations : voir le fichier concernant les évaluations disponible sur le site du département

Conseils préalables à l'élaboration de vos travaux

Attention !!! Tous les conseils qui vous sont donnés au sein de cette fiche technique seront considérés comme acquis. Le non-respect des consignes sera dorénavant de votre responsabilité.

Préalable : ce cours demande une grande rigueur méthodologique. Cela implique de faire un effort : des points vont être donnés pour la forme de vos travaux.

Vous devez vous procurer un guide méthodologique sur le site du département de science politique : <http://politis.uqam.ca> : onglet Centre Paulo Freire (soutien académique) (à gauche), puis sur le lien règles de présentation d'un travail universitaire, en bas de la page. Des exemplaires de ce guide sont disponibles au centre Paulo Freire pour 5 dollars.

Pour tous vos travaux, utilisez : Time New Roman 12 à interligne et demi et justifié. Justifier le texte signifie l'égaliser des deux côtés avec le bouton suivant sur Word :



Ne rognez pas sur les marges, les correcteurs s'en rendent compte, et votre texte perdra en lisibilité.

Avertissement final :

Toute forme de plagiat sera systématiquement repérée et en cas de plagiat avéré, l'étudiant (e) se verra octroyer un échec pour le cours et un dossier sera envoyé au département et au registraire.

Il est très rare que nous passions à côté de ce type de cas. Il en ressort de votre honnêteté intellectuelle. Citez vos sources ! De la même manière, le travail est toujours payant. Il m'est arrivé de corriger des travaux où 80 % d'une réponse était constituée d'une citation issue d'un site internet. Le « copier-coller » est assez peu apprécié. Apprenez à développer vos réponses tout en restant clair. La citation doit étayer votre argumentation et non pas la remplacer. Appropriiez vous les connaissances, mais ne volez pas les idées des autres.

Soyez méticuleux (et critique) dans le choix des sources Internet : on trouve de tout et souvent n'importe quoi sur le Web. Les sites d'institutions (FMI, OMC, BM, ministères...) et les sources universitaires (départements d'universités, groupes de recherche, revues spécialisées...) seront priorisées.

Il vous sera accordé le droit de reprendre votre travail dans le cas où vous ne serez pas satisfait de la note. Nous acceptons de corriger lorsque votre note est inférieure à la moyenne. Vous pouvez remonter votre résultat jusqu'à la moyenne de la classe.

Nous ne sommes pas ici pour vous sanctionner, mais pour vous apprendre à travailler. C'est la raison pour laquelle l'effort sera toujours récompensé et la tricherie toujours

sanctionnée. Pour tout cas extrême (maladie, autre problème...) veuillez en informer le professeur du cours ou son assistant avec la justification de ce problème.

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, SVP composez le 514 987-3000 poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.9 Entente d'évaluation

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.